

2018/04-09/1



MAIRIE D'ALLEX (DROME)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15 (Maire exclu)
 Nombre de suffrages exprimés : 17 (Maire exclu)

 VOTES : Commune Eau/Ass
 Pour : 17 17
 Contre : 1 1
 Abstentions : 1 1
 Date de convocation : 03 avril 2018

Séance du 09 avril 2018 à 20 h 00

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Michel CHAGNON, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par M. Gérard CROZIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2017 - COMMUNE

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Section de fonctionnement	/	268 885,25 €	1 391 496,11 €	1 619 546,75 €		496 935,89 €
Section d'investissement	/	344 832,06 €	876 525,09 €	539 626,13 €		7 933,10 €

Solde des dépenses (298 195 €) et recettes (127 192 €) engagées = « restes à réaliser » : 171 003,00 € /

Excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement – art. 1068 (RI) : 163 069,90 €

EXCEDENT de fonctionnement à reporter – art 002 (RF) : 333 865,99 €

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE 2017 - EAU ET ASSAINISSEMENT

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Section d'exploitation	/	180 290,37 €	77 822,09 €	164 673,78 €		267 142,06 €
Section d'investissement	/	54 040,28 €	142 434,86 €	176 003,55 €		87 608,97 €

Solde des dépenses (104 024 €) et recettes engagées (12 504 €) = « restes à réaliser » : 91 520,00 € /

Excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement – art. 1068 (RI) : 3 911,03 €

EXCEDENT d'exploitation à reporter – art 002 (RF) : 263 231,03 €

2/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations les membres présents : Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Louis QUAIRE (procuration donnée à G. CROZIER), Didier CHALAS (procuration donnée à JM. CHAGNON), Marlène DEFROIDCOURT (procuration donnée à J. CASTON).

Etait absent à la séance : Chantal ANDRIES.

Est sorti au moment de la présentation de la délibération et du vote : Gérard CROZIER.

M. Jean-Michel CHAGNON, 1^{er} adjoint

